UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE DROIT

SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Endrit PODA

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

« Les effets en droit privé de l'obligation d'identifier l'ayant droit économique »

Mercredi 27 juin 2018 – 14h.
Salle 3050 - UNI MAIL

Sous la présidence du professeur Bénédict FOËX, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- Mme Ursula CASSANI, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- Mme Christine CHAPPUIS, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Alexandre RICHA, professeur à la Faculté des hautes études commerciales, Université de Lausanne ;
- M. Luc THÉVENOZ, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse).

Distribution :
- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique